

RÈGLEMENT SUR LA DIFFUSION DE L'INFORMATION

**DÉPENSES DE FONCTION DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL
(DU 1^{er} JANVIER AU 31 MARS 2021)****Président-directeur général**

Description de la dépense	Date	Coût (\$)
-	-	- \$
Total		- \$

Information basée sur les réclamations présentées et approuvées au cours de la période visée.